

Délibération n° D2026-14

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 15 mars 2026

Date de l'affichage de la convocation : 15 mars 2026

En exercice : 15

Présent(s) : 14

Absent(s) : 01

Pouvoir(s) : 01

Le vingt mars deux mil vingt-six à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en la salle Olivier DASSAULT, sous la présidence de Régis VANDEWALLE, Maire.

Présents : CHANTRELLE Fabienne, SCHNEIDER Christian, DOUZERY Caroline, REZONJA Philippe, DORTU Nadine, AMBROISE Sophie, RICHARD Thierry, SARAIVA ALVES Helena, JOSSELIN Valéry, MATHYS Mickaël, LEPILLET Sonia, URSULET Allan, GOSSANT Karen

Absent excusé : BOUSSOIS Antoine

Secrétaire de séance : GOSSANT Karen

Pouvoirs : BOUSSOIS Antoine donne pouvoir à VANDEWALLE Régis

➤ OBJET : Désignation des représentants du Syndicat de la Haute Brèche et de la Noye

Monsieur le Maire rappelle que la commune est membre du Syndicat de la Haute Brèche et de la Noye.

Pour représenter la commune au sein de cette structure intercommunale, il y a lieu de nommer 2 représentants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

**Nomme : Monsieur JOSSELIN Valéry, Conseiller, titulaire
Et Monsieur VANDEWALLE Régis, Maire, suppléant.**

➤ en qualité de délégués titulaires pour représenter la commune d'Essuiles au sein du Syndicat de la Haute Brèche et de la Noye.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

**Le Maire,
Régis VANDEWALLE**

